AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU 10-1-68 733278

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE) DEUX-SEVRES-VIENNE

Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 25 Frs.

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

BULLETIN N° 87 de DECEMBRE 1967 - TOUS DEPARTEMENTS

UTILITE DES MESURES PROPHYLACTIQUES DANS LA LUTTE CONTRE LES PARASITES DES PLANTES

La lutte chimique contre un très grand nombre de parasites donne actuellement de très bons résultats. Cependant il ne faudrait pas tirer comme conclusions que seul ce système d'intervention est à envisager. Bien au contraire, nous avons toujours insisté à ce sujet dans les notes d'avertissements, la lutte prophylactique doit être prise en considération.

Qu'entend-on par lutte prophylactique ? C'est l'ensemble des procédés qui, basés sur l'évolution particulière de chaque affection, rendent son développement difficile ou impossible, tout en mettant la plante dans les meilleures conditions pour résister. En conséquence, pour chaque maladie, les mesures prophylactiques pourront être différentes, cependant certaines d'entre elles sont communes à de nombreuses affections.

Nous rappellerons brièvement les précautions qu'il convient d'opposer à diverses maladies dont certaines sont actuellement en extension. Dans tous les cas, ces précautions sont indispensables car, très fréquemment, les traitements chimiques manquent d'efficacité lorsque les précautions prophylactiques élémentaires n'ont pas été prises.

- Grandes cultures. Dans le domaine des grandes cultures, nous nous limiterons à quelques exemples. Le mildiou de la pomme de terre qui n'a rencontré en 1967 que très localement des conditions favorables à son développement, peut se conserver d'une année à l'autre dans les tubercules atteints et n'ayant pas pourri au cours de leur conservation. Ces tubercules parfois jetés sur les fumiers peuvent au printemps donner des touffes dont le feuillage porte des germes infectieux étendant la maladie aux cultures voisines. Il convient donc, soit d'étuver les tubercules atteints, soit de les enfouir profondément et, s'ils ont donné une végétation malade, de la détruire à temps, éventuellement par l'application d'herbicide.

En 1967, l'attention des agriculteurs a été attirée dans différentes régions par la présence du charbon du maïs en quantité anormalement abondante; ces maïs charbonnés peuvent, dans certaines conditions, être dangereux pour le bétail, le champignon responsable produisant des substances toxiques comparables à celles de l'ergot du seigle. Or, la lutte contre le charbon du maïs se révèle difficile et ses germes peuvent se conserver aisément dans le sol. La désinfection des semences se révèle donc inefficace. Dans ces conditions, les précautions prophylactiques consistent à éviter le retour trop fréquent du maïs sur le même sol.

Cette observation est également valable pour de nombreuses autres maladies des céréales, en particulier les piétins. Le développement des nématodes peut également être limité par des précautions prophylactiques judicieuses. C'est ainsi que le blé niellé fréquent autrefois, devenu fort rare aujourd'hui dans notre région et que l'on élimine par le tri facile de la semence, réapparait très localement; un retour moins fréquent de la céréale éviterait une extension qui pourrait devenir grave. Il en est de même de la lutte contre un autre nématode, parasite des céréales, récemment observé en France : Méloïdogyne naasi qui s'attaque surtout à l'orge. Toutefois d'autres céréales, ainsi que les graminées et les betteraves peuvent être atteintes. La lutte prophylactique seule à envisager, consiste donc à éviter le retour trop fréquent sur le même sol de plantes sensibles, en particulier les assolements à base de prairies et céréales.

(à suivre). ......

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

1°) MESURES D'HYGIENE GENERALE - Leur importance est loin d'être négligeable dans la lutte contre certains parasites.

a) Sur les arbres fruitiers à pépins :

- enfouir les feuilles mortes. Si le mode de conduite du verger ou l'état du sol ne permettent aucun travail, il est conseillé de pulvériser ces feuilles avec un colorant nitré avant le départ de la végétation. Ces précautions sont susceptibles de diminuer les contaminations par les tavelures au printemps prochain.
- soigner les chancres commun des grosses branches de pommier et éventuellement de poirier, par application d'un produit spécial à base d'Oxyquinoléine ou du mélange des Oxydes de fer, de cuivre et de mercure.
- désinfecter les plaies importantes avec de l'huile d'anthracène ou une solution de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre. Il est conseillé de protéger ces plaies après désinfection par l'application de mastic à greffer.
- enlever et détruire, au moment de la taille, les chicots, les fruits momifiés et les rameaux tués par différentes maladies et notamment le chancre commun.

b) Sur les arbres fruitiers à noyaux :

Il est très important d'enlever et de détruire, au moment de la taille, les rameaux et les fruits tués par le Monilia ou le Coryneum. Les plaies peuvent également être désinfectées et mastiquées.

2°) TRAITEMENTS D'HIVER - Différents produits peuvent être utilisés. Leur choix dépend des parasites à combattre.

a) Arbres fruitiers à pépins -

- Contre les oeufs d'insectes et pour éliminer mousses, lichens, vieilles écorces : Huile d'anthracène

Les doses d'utilisation sont les suivantes :

Spécialités titrant	65 %	d'huile	....	7,5 L. par Hl. d'eau
" "	70 %	"	....	7 L. " "
" "	80 %	"	....	6 L. " "

- Contre les oeufs d'insectes .... Colorants nitrés

Sous ce nom, on groupe différents composés chimiques (Dinitrophénate de Sodium ou d'ammonium, Dinitro-ortho-crésylate de sodium) qui s'utilisent à la dose de 600 Grs. de matière active par Hl. d'eau.

- Contre les cochenilles .... Huiles blanches

Les doses d'utilisation sont les suivantes :

Spécialités titrant	70 %	d'huile	....	4 L. par Hl. d'eau
" "	75 %	"	....	3,5 L. " "
" "	80 %	"	....	3 L. " "

- Contre les oeufs d'insectes et les cochenilles .... Huiles jaunes, Oléoparathions et Oléomalathions

Les huiles jaunes sont constituées par un mélange d'huiles blanches et de colorants nitrés et s'utilisent à la dose de 2 à 3 L. de produit commercial par Hl. d'eau. Les Oléoparathions et les Oléomalathions contiennent un mélange d'huile blanche et de parathion ou de malathion. Leurs doses respectives d'emploi sont de 1,5 L. et de 3 L. de produit commercial par Hl. d'eau. Contrairement aux autres produits qui ne doivent être appliqués que pendant le repos complet de la végétation, ces produits peuvent s'utiliser sans inconvénient jusqu'au stade C3 de Fleckinger.

b) Arbres fruitiers à noyaux - Les mêmes produits peuvent être employés contre les mêmes parasites. Dans le cas d'utilisation d'huiles blanches ou d'huiles d'anthracène, les doses doivent être réduites de moitié.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

Tirage du 28 Décembre 1967.